Titre professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle (TP CIP)

Mis à jour le 26 janvier 2026

Conditions d'entrée et prérequis

- diplôme de niveau 4 et/ou expérience professionnelle confirmée
- maîtrise de la communication écrite et orale
- compétences bureautiques et numériques (traitement de texte et navigation Internet)
- projet validé par un positionnement : tests et entretien

Niveau d'entrée

Niveau 4 - BAC

Niveau de sortie

Niveau 5 - BAC +2

Public visé

Tous publics

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

585 heures

Durée en entreprise

385 heures

Validation

Titre professionnel de niveau 5 (BTS / DUT) :

- livret d'évaluations passées en cours de formation
- présentation devant un jury de certification
- validation totale ou partielle du titre professionnel
- attestation d'acquis

En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences peuvent

En partenariat avec le CAFOC de Strasbourg, nous vous proposons une formation préparant au titre professionnel de Conseiller en Insertion Professionnelle grâce à une formation hybride en présentiel et à distance à partir du 07 avril 2026.

Objectifs professionnels

Acquérir les compétences et les connaissances professionnelles nécessaires pour occuper un emploi qualifié de conseiller en insertion professionnelle

Contenu

Le titre se compose de trois activités types correspondant chacune à un Certificat de Compétences Professionnelles (CCP)

- **CCP1** : accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé
- **CCP2** : accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle
- **CCP3** : Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

Pour en savoir plus, téléchargez notre livret de présentation

Modalités pédagogiques

Profil des intervenants

Formateurs du GIP FCIP

Les plus

Nos points forts :

?? Une **étude de terrain** réalisée en amont et une adaptation aux **besoins des employeurs**

?? Une formation en alternance étalée dans le temps (18 mois) qui permet de développer ses compétences en milieu professionnel.

?? Une formation accessible par **contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, CPF ou OPCO.**

?? Plusieurs modalités de formation (formation en présentiel, en co-modalité, en classe virtuelle et sur plateforme numérique)

?? L'expertise des deux GIP sur les formations certifiantes et modulables

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Titre professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle (TP CIP)

être délivrés en fonction des résultats obtenus.
Un rattrapage peut être mis en place afin de valider le titre complet.

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Les compétences sont évaluées par un jury au vu d'une mise en situation tirée au sort ; d'un dossier projet et du dossier professionnel ; des résultats des évaluations passées en cours de formation ; de deux entretiens avec le jury.

Modalités de suivi

Protocole individuel de formation (PIF)
Suivi pédagogique et parcours individualisé
Suivi et évaluations régulières

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

8 minimum - 12 maximum

Entrée-sortie permanente

Non

Codes réglementaires

- Code CPF : Eligible au CPF
- Code RNCP : 37274
- Formacode : 44569
- Code NSF : 332T
- Code ROME : K2112, K1801, K1203

Méthodes pédagogiques

- Méthodes actives
- Activités de production individuelle ou de groupe
- Analyse réflexive
- Mises en situation professionnelle

Moyens pédagogiques

Plateforme de formation en ligne https://moodle.e-greta.fr
Poste informatique requis, équipé d'une caméra, casque ou haut-parleurs, micro et connexion internet haut débit pour suivre la classe virtuelle.
En présentiel : salle équipée d'ordinateurs connectés à internet et vidéoprojecteur.
Les participants peuvent apporter leur ordinateur personnel (connexion Wi-Fi assurée).

Durée

585 heures : 280 heures de formation en présentiel dont 28 heures en classe virtuelle + 305 heures de formation à distance Formation en milieu professionnel : 385 heures obligatoires

Délais et modalités d'accès

Début de formation : 07 avril 2026 — Fin de formation : 28 juin 2027 – Passage de la certification : le 06 ou 07 septembre 2027
Clôture des inscriptions : 03 avril 2026

Financements possibles

Coût total de la formation : 4 984,00€ (passage de la certification incluse)

Ce coût peut varier suivant le nombre d'heures déterminé à la suite du positionnement

Poursuite de parcours

Type d'emplois accessibles :

- conseiller en insertion professionnelle
- conseiller en insertion sociale et professionnelle
- conseiller emploi formation
- conseiller à l'emploi
- chargé d'accompagnement social et professionnel
- chargé de projet d'insertion professionnelle
- accompagnateur socioprofessionnel

Insertion professionnelle :

- Le secteur public et les structures assurant une mission de service public : France Travail, collectivités locales ou territoriales, Missions Locales, Cap Emploi, centres d'information sur les droits des femmes et des familles…
- Le secteur de l'économie sociale et solidaire : structures d'insertion par l'activité économique (associations intermédiaires, ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire

Titre professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle (TP CIP)

d'insertion, régies de quartiers), groupement d'employeurs par l'insertion et la qualification, associations à finalité d'insertion sociale et professionnelle.
- Le secteur privé : entreprises de travail temporaire, organismes de formation, cabinets en ressources humaines.
- Le secteur du social, médico-social : Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, résidences à caractère social, Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile, Établissements et services d'aide par le travail, Entreprises Adaptées.

Poursuite d'étude :

- licence professionnelle «Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle »
- titre professionnel ou une licence professionnelle « gestion des ressources humaines spécialisée dans l'insertion, l'accompagnement et la formation »

Référent handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter notre référent handicap : christophe.dias-soares@ac-reims.fr pour toute demande particulière ou adaptation nécessaire afin de suivre la formation dans les meilleures conditions. Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Réseau

- GIP FCIP – CAFOC
- 17, boulevard de la Paix CS 50033
  51722 REIMS CEDEX
- cafoc@ac-reims.fr
- 03 26 61 20 71
- gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00023